



EMPLACEMENT DES 20 BACS À SEL DE DÉNEIGEMENT

• Secteur du vieux Fontenay (5 bacs à sel)

- 1 rue Charles-Bassée, angle rue Jules Ferry
- 2 carrefour des Parapluies, avenue Stalingrad, angle avenue Parmentier
- 3 avenue de la Porte Jaune, angle avenue Foch
- 4 rue Parmentier, angle rue André Laurent
- 5 rue Eugène Martin, angle rue Roublot

• Secteur du Plateau (5 bacs à sel)

- 1 boulevard Verdun, angle rue Cuvier
- 2 bd Verdun, angle rue Ernest-Renan
- 3 rue Rosettes, angle rue Victor Lespagne
- 4 avenue de la République, angle rue André Tessier
- 5 rue Victor Hugo, angle rue Fontaine

• Secteur de l'Hôtel de ville (5 bacs à sel)

- 1 rue Pierre-Brossolette, angle rue Squeville
- 2 rue R. Père Aubry, angle rue de la Résistance
- 3 rue d'Alger, angle rue Louis Xavier Ricard
- 4 rue Epoiny, angle rue Désire Richebois
- 5 rue d'Alger, angle rue de la Résistance

• Secteur du Grand Ensemble (5 bacs à sel)

- 1 rue Berthie-Albrecht
- 2 rue Stéphane-Hessel, place des Larris
- 3 rue Pierre Mandés France
- 4 rue Roger Salengro, angle rue Fernand Léger
- 5 rue des Alouettes coté crèche des Alouettes



Du sel est mis à la disposition des habitants sur le site du service de la Propreté urbaine au 23 rue Jean-Jaurès.
Il est accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 15h45.
Pour s'approvisionner, vous devez vous munir d'un seau.



RUE À FORTE DÉCLIVITÉ :	
Alfred de Musset (rue)	Louis-Xavier de Ricard (rue)
Alger (rue d')	Maximilien Robespierre (rue)
André Laurent (rue)	Montesquieu (rue)
Beaumarchais (rue)	Moulins (rue des)
Charles Bassée (rue)	Neuilly (avenue de)
Cheval Ru (rue du)	Neuilly (rue de)
Daniel Casanova (rue)	Parmentier (avenue)
Descartes (rue)	Brossolette (rue)
Désire Richebois (rue)	Pierre Curie (rue)
Edouard Vaillant (rue)	Quatre Ruelles (rue des)
Emile Zola (rue)	Rabelais (avenue)
Gabriel Lacassagne (rue)	Raspail (rue)
Georges Mandel (rue)	Rieux (rue des)
Guizot (rue)	Roger Salengro
Hôtel de Ville (Allée de l')	Rosny (rue de)
Jules Ferry (rue)	Ruisseau (rue du)
La Fontaine (rue)	Squeville (rue)

PRIORITÉ ①
 - Voie circulée par la RATP
 - Rue à forte déclivité
PRIORITÉ ②
 - Rue à forte déclivité
 - BAC À SEL

